

Communiqué de presse
7 octobre 2015

Salon des maires à Nogent le 10 octobre : le Conseil départemental répond présent à l'appel des maires !

Cette année, l'association des maires de Haute-Marne innove et propose, à l'issue de son traditionnel congrès annuel, un salon des maires samedi 10 octobre à partir de 12h15 à Nogent. Le Conseil départemental, toujours présent aux côtés des communes et de leurs regroupements, y sera. Il présentera sur son stand, les aides et l'assistance en ingénierie qui leur sont proposées. Ce sera aussi l'occasion d'évoquer l'état d'avancement du plan Haute-Marne numérique et de répondre à toutes leurs questions.

Un guide dédié aux aides aux communes et à leurs regroupements accessible en ligne

Sur le site Internet du Conseil départemental de la Haute-Marne, les équipes municipales et les secrétariats de mairie peuvent accéder directement à toutes les aides consacrées aux communes : équipements sportifs, bâtiments à vocation de services publics ; aide à la conservation et à la restauration du patrimoine rural non protégé, fonds d'aide aux villes, fonds des grands travaux ruraux, etc.

Sur le stand du Département, présentation de ces dispositifs sur tablettes tactiles.

L'assistance en ingénierie : c'est quoi ?

La loi NOTRe (Nouvelle organisation des territoires de la République), en vigueur depuis le 8 août 2015, est venue conforter le rôle du Département en matière d'assistance technique, de voirie, d'aménagement et d'habitat. Ce rôle est déjà largement anticipé par la Haute-Marne. Sur son stand, le Conseil départemental présentera la brochure qu'il vient de faire paraître pour tout savoir de l'accompagnement proposé.

Face à la complexité particulière d'un projet ou à diverses contraintes techniques auxquelles doivent faire face les collectivités, le Département propose des missions de conseil et d'expertise. Dans le domaine de l'environnement, comment être sûr de la qualité des eaux ? Comment créer une station d'épuration ? Un service d'assainissement ? En matière de voirie et d'aménagement du territoire, il faut gérer la voirie, la circulation, entretenir les ouvrages d'art, etc., comment le Département peut aider les communes et leurs regroupements ? Réponses à toutes ces questions sur le stand du Conseil départemental.

Plan Haute-Marne numérique : on en est où ?

L'accès à Internet haut débit est devenu indispensable. Pour que chaque habitant puisse en profiter pour ses usages professionnels et personnels, le Conseil départemental a déjà investi, avec le concours de l'Europe, de l'État, de la Région et du GIP Haute-Marne, 60 M€ pour déployer la fibre optique en Haute-Marne.

Déjà plus de 1 650 km de réseau fibre optique ont été posés sur lesquels sont raccordés 165 équipements distribuant le haut débit. Aujourd'hui, 90% des lignes sont éligibles au Triple Play (plus de 5 Mbits avec possibilité de TV) et 61% sont éligibles au VDSL 2 (une version "boostée" de l'ADSL qui permet l'accès au très haut débit, jusque 100 Mbits).

Pour connaître l'impact du plan Haute-Marne numérique sur chaque commune du département, une carte interactive est en ligne sur le site www.haute-marne.fr. Découverte en images sur le stand, grâce à la wifi bien sûr!

Samedi 10 octobre, les maires ont aussi rendez-vous avec leur Conseil départemental !

Contact presse :

Conseil départemental de la Haute-Marne
Karl Terrollion – Tél : 03 25 32 88 92 – Courriel : karl.terrollion@haute-marne.fr
Site internet : www.haute-marne.fr